

• PARCOURS CECRL • PROGRAMME DE FORMATION

Programme **FLE**

Niveau C1

Comprendre des textes longs et exigeants, s'exprimer spontanément et couramment et utiliser la langue avec souplesse dans la vie sociale, professionnelle et académique.

Français Langue Étrangère — Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Ce programme présente les objectifs, les contenus, les modalités pédagogiques et d'évaluation, ajustés après positionnement selon le niveau réel et le projet de l'apprenant.

15–120 h

Durée indicative, ajustable après positionnement

Niveau B2 requis

B2 confirmé

Multi-formats

Présentiel, distanciel ou hybride, individuel ou en groupe

● 01 Informations générales

Intitulé	Formation FLE — Français Langue Étrangère — Niveau C1
Référence	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).
Public concerné	Adultes de niveau B2 confirmé souhaitant atteindre un haut degré d'autonomie et d'aisance en français, en contexte professionnel ou académique.
Prérequis	Niveau B2 acquis. Un test de positionnement confirme le niveau d'entrée.
Durée	Durée indicative : 15 à 120 heures, ajustable après positionnement.
Modalités d'accès	Entretien, analyse des besoins et test de positionnement écrit et/ou oral avant l'entrée en formation.
Délai d'accès	Selon calendrier, places disponibles et validation du parcours proposé après positionnement.
Formats possibles	Présentiel, distanciel, hybride, cours individuel, petit groupe, atelier thématique ou parcours intensif.

● 02 Objectif général

À l'issue du niveau C1, l'apprenant peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ainsi que des significations implicites, s'exprimer spontanément et couramment sans chercher ses mots, utiliser la langue de façon souple et efficace dans la vie sociale, professionnelle ou académique, et produire un discours clair, structuré et cohérent sur des sujets complexes.

● 03 Compétences visées

- Comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants et saisir les significations implicites, le ton et les nuances.
- S'exprimer spontanément et couramment, sans chercher ses mots de manière trop apparente.
- Utiliser la langue de façon souple et efficace dans la vie sociale, professionnelle et académique.
- Produire un discours clair, structuré et détaillé sur des sujets complexes, en maîtrisant l'organisation et la cohésion.
- Argumenter, nuancer, reformuler et adapter son registre avec précision selon l'interlocuteur et le contexte.
- Synthétiser des informations de sources variées et restituer un raisonnement complexe (médiation).
- Comprendre et produire des écrits exigeants : rapport, note de synthèse, essai, correspondance professionnelle élaborée.
- Participer activement à un débat, une réunion ou une négociation exigeante et défendre une position élaborée.

● 04 Programme pédagogique détaillé

COMPRÉHENSION ORALE ET ÉCRITE

- Comprendre des discours longs, des conférences, des débats et des émissions, même non clairement structurés.
- Comprendre des textes factuels et littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style.
- Saisir l'implicite, l'ironie, le point de vue et les présupposés d'un document.

PRODUCTION ORALE, ÉCRITE, INTERACTION ET MÉDIATION

- Développer un raisonnement structuré et nuancé à l'oral comme à l'écrit, avec aisance et spontanéité.
- Rédiger des textes complexes, clairs et bien structurés : essai, rapport, note de synthèse, correspondance professionnelle.
- Synthétiser et reformuler des informations issues de sources multiples pour un public donné.

CONTENUS LINGUISTIQUES ET GRAMMATICAUX

- | | |
|--|---|
| ■ Consolidation de l'ensemble des temps et des modes ; concordance, hypothèse et système conditionnel complets. | ■ Expression fine de la concession, de la cause, de la conséquence, de la condition et de l'opposition. |
| ■ Subjonctif (présent et passé), gérondif, participe présent, propositions infinitives. | ■ Nuances modales et aspectuelles, reprise et anaphore, cohésion textuelle. |
| ■ Structures complexes : subordonnées circonstancielles, relatives complexes, mise en relief, inversion stylistique. | ■ Registres de langue, figures, connotations et précision lexicale. |

LEXIQUE ET THÈMES TRAVAILLÉS

- | | |
|---|---|
| ■ Domaines professionnels et académiques, communication formelle et écrits spécialisés. | ■ Culture, arts, littérature, médias et analyse critique. |
| ■ Société, politique, économie, sciences, environnement et grands débats contemporains. | ■ Vocabulaire abstrait, idiomatique, technique et spécialisé selon le projet. |

ACTIVITÉS ET SITUATIONS DE COMMUNICATION

- | | |
|---|--|
| ■ Débat d'idées, table ronde et argumentation contradictoire sur un sujet complexe. | ■ Analyse critique d'un texte, d'un article spécialisé ou d'une œuvre. |
| ■ Exposé structuré et soutenu suivi d'une discussion approfondie. | ■ Simulation professionnelle ou académique exigeante : réunion, négociation, présentation, soutenance. |
| ■ Rédaction d'un essai, d'un rapport ou d'une note de synthèse à partir de plusieurs sources. | |

● 05 Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel, à distance ou en format hybride selon le parcours retenu.
- Cours individuels, petits groupes, ateliers thématiques ou parcours intensifs selon les besoins.
- Approche communicative et actionnelle : l'apprenant réalise des tâches proches de situations réelles.
- Pédagogie active : jeux de rôle, simulations, productions guidées, échanges, projets courts ou longs.
- Individualisation : adaptation des supports, du rythme, des objectifs et des situations de communication.
- Supports variés : documents authentiques, audio, vidéo, articles, formulaires, courriels, ressources numériques.

INDIVIDUALISATION DU PARCOURS

Le contenu, le rythme, les supports et les mises en situation sont adaptés au niveau initial, aux objectifs, au projet professionnel ou personnel et aux éventuelles difficultés identifiées lors du positionnement ou en cours de formation.

● 06 Modalités d'évaluation

- Évaluation diagnostique au démarrage : entretien, analyse des besoins et test de positionnement écrit et/ou oral.
- Évaluations formatives régulières : exercices, quiz, productions écrites, interactions orales, mises en situation.
- Suivi de la progression avec une grille de compétences alignée sur le CECRL.
- Évaluation finale : compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite et interaction.
- Bilan pédagogique de fin de formation avec synthèse des acquis, niveau visé ou atteint et préconisations.

EXEMPLES D'ÉVALUATIONS POUR CE NIVEAU

- | | |
|--|--|
| ■ Exposé argumenté et structuré de 10 à 15 minutes suivi d'un débat. | ■ Compréhension d'un document long et complexe avec analyse du point de vue et de l'implicite. |
| ■ Note de synthèse ou essai élaboré à partir de plusieurs documents. | ■ Simulation professionnelle ou académique : réunion, négociation ou présentation de projet. |

● 07 **Accessibilité & référente handicap**

Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'une analyse individualisée des besoins et des aménagements possibles. **Référente handicap : Fazia Bouzidi.** Les besoins peuvent être signalés lors de la demande d'information, de l'inscription, du positionnement ou en cours de formation. Des adaptations pédagogiques, organisationnelles ou techniques peuvent être étudiées : adaptation des supports, rythme aménagé, temps supplémentaire, consignes simplifiées, modalités d'évaluation adaptées, recours à des outils numériques ou orientation vers un partenaire spécialisé si nécessaire.

EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS POSSIBLES

- Adaptation des supports pédagogiques : format numérique, police adaptée, documents agrandis ou simplifiés.
- Adaptation du rythme : pauses, progression individualisée, temps supplémentaire pour certaines activités.
- Adaptation des consignes et des modalités d'évaluation lorsque cela est compatible avec les objectifs visés.
- Entretien confidentiel avec la référente handicap afin d'étudier les besoins et les solutions possibles.
- Orientation vers un acteur spécialisé lorsque la situation nécessite une expertise externe.

● 08 **Validation & suite de parcours**

- Attestation de fin de formation précisant les objectifs travaillés, les compétences développées et le niveau visé ou atteint.
- Bilan pédagogique de fin de parcours avec synthèse des acquis et préconisations.
- Suite de parcours possible : niveau C2, ateliers de perfectionnement spécialisé, ou préparation à une certification (DALF C1, TCF, TEF) en vue d'études supérieures ou d'un projet professionnel exigeant.

Contact handicap — Pour toute demande liée à une situation de handicap, l'apprenant peut contacter la référente handicap de Campus Superia : Fazia Bouzidi.